

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juin 1999

Québec, le 29 juin 1999

Monsieur Claude Saint-Cyr
Directeur du Collège constituant de Joliette
Cégep Régional de Lanaudière à Joliette
20, rue Saint-Charles Sud
Joliette (Québec) J6E 4T1

Monsieur le Directeur,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 21 juin 1999, les suites données par le Cégep régional de Lanaudière à Joliette à l'évaluation de son programme conduisant au DEC en *Sciences humaines*. La Commission a conclu que des suites intéressantes avaient été données à cette évaluation, mais que du travail restait encore à accomplir pour tenir compte de deux recommandations. Les appréciations de la Commission sont résumées ci-après.

Le rapport d'évaluation de la Commission comportait trois recommandations. Dans la première, il était demandé «de réexaminer la répartition de la charge de travail et les modalités d'évaluation pour assurer une plus grande équivalence d'un cours à l'autre, particulièrement dans le tronc commun.» Un travail soigné a été accompli en ce sens pour les cours du tronc commun. La charge de travail et le niveau d'exigence ont été augmentés dans les cours d'*Économie globale* et de *Méthodes quantitatives en Sciences humaines*. Du temps supplémentaire a été dégagé pour le travail de recherche dans le cours d'*Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines*, par une présentation théorique de la matière plus courte et par l'utilisation d'un logiciel d'enquête plus efficace. Enfin, les professeurs qui donnent le cours d'*Histoire de la civilisation occidentale* se sont concertés quant à l'approche pédagogique, le volume obligatoire, le découpage de la matière, la terminologie et les exigences.

Dans la deuxième recommandation, il était demandé au Cégep de : «pousser plus loin l'analyse des taux de réussite dans les cours du tronc commun et celle des taux de diplomation, d'examiner de près les résultats des étudiants aux tests de français ainsi que les taux de satisfaction des diplômés révélés par les sondages, d'identifier les points à améliorer et de prendre les mesures correctives appropriées.» Le Cégep n'a pu encore donner suite à cette recommandation en raison, notamment, du bouleversement de son

plan de travail entraîné par son changement de statut. La Commission s'attend à ce que le Cégep lui fasse rapport sur les suites qu'il aura données à cette recommandation dès que possible.

Dans sa troisième recommandation, la Commission demandait au Cégep «de mettre en place un mécanisme plus formel pour assurer la gestion du programme». Le Cégep a profité de la réorganisation administrative consécutive à son changement de statut pour confier à trois cadres «la supervision de l'ensemble des programmes de DEC ainsi que des départements d'enseignement qui y sont rattachés». Par ailleurs, les travaux en vue de l'implantation de comités de programme sont fort avancés et devraient aboutir bientôt. La Commission demande au Collège de lui confirmer, dans le rapport de suivi complémentaire, la création du comité de programme du DEC en *Sciences humaines*.

Le rapport d'évaluation de la Commission comportait également six suggestions. Le Cégep fait état des efforts réalisés pour donner suite à la première, qui portait sur l'atteinte de l'objectif du programme relatif à la compréhension de textes rédigés en anglais. Dans quelques cours, la lecture de textes écrits dans cette langue est obligatoire. En outre, des facilités ont été données aux élèves pour qu'ils puissent effectuer des travaux de recherche sur Internet à la bibliothèque, ce qui contribuera à les mettre en contact avec des textes en anglais puisque les sites intéressants sur Internet sont souvent rédigés dans cette langue. Ces efforts devraient porter fruit.

La Commission estime intéressantes les suites déjà données à son évaluation et note que du travail reste à accomplir pour donner suite à deux de ses recommandations. Elle s'attend à ce que, lorsque cela aura été effectué, le Cégep lui envoie un rapport de suivi complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer